Artistique et

Master Culture et Communication Éducation artistique et culturelle

Domaine Sciences humaines et sociales Mention Culture et communication

Parcours-type « Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des publics, Interactions et Transmissions »

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est un établissement public d'enseignement supérieur, intégré au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en EAC, sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'EAC et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État. L'Inseac est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC et accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp entièrement réhabilitée, bâtiment du XIXème siècle classé Monument historique en 1997.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ses trois missions principales sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial en France et à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation professionnalisants et certifiants et délivre plus de 13 000 diplômes par an.

Objectif du master

Former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle.

Programme du master articulé autour des 3 piliers de l'EAC :

- la connaissance (des arts et de la culture)
- la rencontre (avec les artistes et les œuvres)
- la pratique (des arts et de la culture).

Le master est accessible pour les candidats en formation initiale et en formation continue.

Public concerné:

Accès Master 1ère année :

- 1: via la nouvelle plateforme qui succède à Trouver mon master dès février 2023
- 2: être titulaire d'une Licence en Sciences Humaines et Sociale ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel).
- 3: accès également par la VAPP, VAE ou VES

Accès Master 1ème année:

- 1 : sur dossier de candidature téléchargeable sur le site internet à partir de fin avril
- 2 : être titulaire d'une première année de Master validée en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et sciences humaines.
- 3: Accès également par la VAPP, VAE ou VES

Durée et organisation de la formation

Accessible en formation initiale et en formation continue, cette formation se décompose en deux années de chacune deux semestres.

Les + du master culture et communication EAC :

Une pédagogie par projet et de projets

Une démarche d'idéation qui comprend innovation collaborative et intelligence collective

Un contact permanent avec l'équipe pédagogique, des acteurs culturels et de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC

Modalités de contrôle des connaissances en 100% Contrôle continu.

1 ère ANNÉF

700 heures d'enseignement 300 heures de stage

Semestre 1 - 100% présentiel à Guingamp de septembre à janvier

Semestre 2 - 100% présentiel à Guingamp de mi-janvier à mi-avril puis période de stage 2 ème ANNÉE

406 heures d'enseignement Entre 550 et 800 heures de stage ou d'alternance

Semestre 1 - 100% présentiel à Guingamp de septembre à mi-décembre

Semestre 2 - Période de professionnalisation de janvier à juin

Tarifs de la formation

FORMATION INITIALE

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle est un établissement public d'enseignement supérieur. Les droits d'inscription pour la préparation des diplômes nationaux de licence, master ou doctorat (LMD) sont fixés chaque année au niveau national. Pour l'année universitaire 2022-2023, les droits d'inscription sont de 243 €.

Les étudiants doivent également payer une cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 92 €. L'Inseac est éligible aux bourses du CROUS.

FORMATION CONTINUE

Chaque établissement d'enseignement supérieur décide des frais d'inscription dont doivent s'acquitter les personnes en formation professionnelle continue. Par décision du Comité exécutif du 1er décembre 2021, les droits d'inscription pour la formation professionnelle continue à l'Inseac sont de 3 500 € par année universitaire.

En fonction des situations, plusieurs modalités de financements sont possibles : paiement en plusieurs fois, financement employeur, mobilisation du Compte Personnel de Formation...

Réussite et insertion des diplômé.e.s

 $100\%\,$ de réussite en master 1ère année pour l'année universitaire 2021-2022

L'Inseac du Cnam ayant ouvert ses portes en septembre 2021, la première promotion diplômée du Master Culture et Communication Éducation Artistique et Culturelle le sera en septembre 2023.

Passerelles et poursuites d'études

La validation de ce master (1ère et 2ème année confondue) donne droit à un niveau Bac+5 et octroie ainsi 300 ECTS (European Credits Transfer System) valorisables dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat).

Des poursuites d'études sont possibles en doctorat, niveau Bac+8, notamment au sein de l'Inseac. Les enseignants-chercheurs accompagnent plusieurs thèses en éducation artistique et culturelle chaque année.

Débouchés professionnels

De nombreux débouchés professionnels sont possibles à la suite du Master :

Administration de structures et de projets culturels

Direction d'institution

Milieux associatifs

Fonctions publiques ou institutions

Métiers de l'enseignement

Métiers de la culture

Artiste

Direction d'un service des Publics et des relations avec les scolaires (écoles, universités)

Chargé(e) de communication, chargé(e) d'action culturelle

...

Accessibilité

Les locaux de l'Inseac sont partiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite puisqu'ils sont situés au sein d'un bâtiment historique. Néanmoins toutes les salles d'enseignement et les sanitaires sont accessibles.

Certaines salles de cours disposent d'une boucle à induction magnétique, système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif ou non. Les salles équipées sont identifiées d'un pictogramme.

L'institut applique également la mise en place du Régime Spécial d'Études permettant à un étudiant en formation initiale, sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps.

Responsables de la formation

Emmanuel ETHIS, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable scientifique

Damien MALINAS, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable du Master

Stéphanie POURQUIER-JACQUIN, Maîtresse de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 1ère année

Raphaël ROTH, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 2ème année

Contact

bzh_formations-inseac@lecnam.net 02 21 08 01 85

Inseac du Cnam

Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle 4 rue Auguste Pavie 22200 GUINGAMP

www.cnam-inseac.fr





Crédits image : Christophe Batard, Artene Architecte, Ville de Guingam















